

CAMIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE



Une vue extérieure de la piscine où on travaille autant qu'à l'intérieur.



A l'intérieur, les travaux progressent avec un peu de retard.

Avec deux semaines de retard La piscine Sylvie-Bernier ouvrira en mars

La piscine Le Campus, à Sainte-Foy, tantôt appelée "piscine du maire Lavoie", tantôt qualifiée de "superpiscine chromée", portera finalement le nom de piscine Sylvie-Bernier.

par Guy DUBE

Ce n'est plus maintenant qu'une question de formalités, précisait, hier, l'agent d'affaires de Sylvie Bernier, M. Pierre Lacroix.

Une demande officielle a d'ailleurs été acheminée à M. Lacroix, il y a deux semaines, par la Commission scolaire régionale de Tilly, maître d'oeuvre de la piscine, demande que n'a pas refusée la médaille d'or olympique.

Le responsable de ce dossier à la régionale de Tilly, M. Jean-Guy Plante, a indiqué que les travaux en cours accusent un retard de deux semaines sur l'échéancier de février 1986, ce qui veut dire que la piscine pourra être livrée au mois de mars.

LE SOLEIL s'est rendu visiter le chantier de construction, hier midi. Les travaux de structure du bâtiment qui abritera la piscine sont complétés. Dans l'ensemble, on peut dire que 60 pour 100 du travail

a été fait, constate M. Plante.

Tout le système de plomberie, de chauffage et de ventilation est déjà en place. Le bassin comme tel est complété; il est prêt à recevoir les tuiles de céramique ainsi que le système hydraulique qui servira à relever ou à abaisser un plancher mobile dans la partie sud du bassin.

Les pompes et les énormes filtres sont en place. Le corridor sou-

terrain devant relier la piscine au campus scolaire est complété lui aussi. Les gradins ont pris forme. Les divisions lèvent graduellement.

A l'extérieur, la pose de la brique est terminée. Il reste à fixer les fenêtres, les portes et la verrière donnant sur le secteur sud de la piscine.

Cette piscine, qui devrait coûter \$6,010,000 aux contribuables de Sainte-Foy, pourra accueillir 400 baigneurs à la fois; les 2,300 élèves du campus y auront accès.

Longue de 33 mètres, elle sera dotée d'un plancher mobile sur sept mètres et d'un ponton d'un mètre, mobile lui aussi.

On y retrouvera une pataugeoire intérieure, et une autre extérieure

avec des jeux d'eau; une terrasse de 17 mètres sur 33; une verrière de 16 mètres; un riche aménagement paysager.

L'édifice de 49 mètres sur 40 abritera notamment des gradins pouvant asseoir 192 personnes (96 sièges doubles); des douches, des saunas; deux tremplins d'un mètre et deux autres de trois mètres; une salle de musculation; une salle de réunion; un casse-croûte; alouette.

Le service des loisirs et des parcs estime qu'il en coûtera annuellement \$250,000 à la ville pour l'entretien, sans compter la note de l'électricité (\$100,000) qui, elle, sera assumée par la commission scolaire régionale.

Ajout de 33 lits de soins prolongés au pavillon Saint-Joseph à Thetford

THETFORD-MINES — Le ministre québécois des Affaires sociales vient de donner le feu vert à la direction de l'Hôpital Général de l'Amiante (Thetford-Mines) pour l'ajout de 33 lits de soins prolongés au pavillon Saint-Joseph.

par Fortunat MARCOUX

Attendue dans le milieu depuis cinq ans, l'heureuse nouvelle a été annoncée, hier, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, au nom de son collègue des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, alors qu'il faisait campagne en faveur du candidat péquiste dans Frontenac en vue de

l'élection provinciale de lundi prochain, M. Gilles Boucher.

Le ministre Biron a tenu à préciser que le déblocage de ce dossier ne devait pas être considéré comme une promesse électorale, ni être interprété comme une opportunité électorale. "Même en campagne électorale, nous devons continuer à gouverner et tant mieux si certains dossiers sont réglés durant cette période", a-t-il expliqué.

Finis l'engorgement

M. Biron a déclaré que les fonds pour l'aménagement de ces 33 lits

additionnels seront disponibles dans le prochain budget, à compter de mai 1986.

Il en coûtera un demi-million de dollars pour aménager ces lits supplémentaires dans la partie arrière de l'institution où se trouvait l'ancienne résidence des religieuses. Un budget de fonctionnement de \$500,000 sera requis. Actuellement, le pavillon héberge 99 patients. La liste d'attente est longue.

L'ajout de ces 33 lits devrait régler le problème d'engorgement dans les corridors de l'Hôpital Général. Certains jours, jusqu'à 12 personnes sont hospitalisées dans les couloirs et certaines y restent jus-

qu'à sept jours avant d'obtenir une place en chambre ou en dortoir.

Ce problème d'espace s'explique par le fait qu'une trentaine de personnes atteintes de maladies incurables occupent des lits pour malades actifs à l'Hôpital Général en attendant d'être admises au pavillon Saint-Joseph.



Tu veux une Chevette avec les Annonces classées du Soleil, c'est vite fait. e!

647-3311

A LOUER

- Bureaux
- Clinique médicale
- Magasins
- Boutiques

648-8775, 683-3683

LE HALL DU MAIL

AGNEAU

- Carré Rég. 6.50\$ 3,25\$ lb
- Gigot Rég. 7.75\$ 4,25\$ lb
- Haché Rég. 3.75\$ 2\$ lb

Bergerie des MOULANGES
CHEMIN DES MOULANGES, ST-APOLLINAIRE, LOTBINIÈRE
Bureau Québec: 527-3856

Ouvert le samedi

Attention!
ACHAT - ÉCHANGE

- Diamants • Or
- Argent • Perles

Service d'évaluation pour assurances

LÉONARD TOUSSAINT inc.
330, 1^{re} Rue, Québec
(entre les 3^e et 4^e Avenues)
522-8750 — 522-6395

NOS 85

AU PRIX DE LA FACTURE

199.95
(moins)

ET RECEVEZ EN PLUS

500\$
directement du manufacturier

SUR TOUS LES MODÈLES

HORIZON — TURISMO — RELIANT K — LASER — DAYTONA
— BARON — GTS — PICK-UP RAM et RAM 50
C'EST SIMPLE, CLAIR, PAS D'ATTRAPE

Vérifiez la facture, soustrayez 199.95, c'est le prix que vous aurez à payer, et recevez toujours 500\$ du manufacturier.

LA MAISON
plymouth-chrysler de charlesbourg

NOUS AVONS LA RÉPUTATION DE VENDRE MOINS CHER ET NOUS TENONS À LA GARDER.

OUVERT TOUS LES SOIRS, DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 h

VENTE PIÈCES SERVICE
5070, boul. du Jardin 622-4700

5/80
LA MEILLEURE GARANTIE 3 ANS 100 000 K.M.

- Meilleur et moins cher
- Profitez de la garantie sur la carrosserie extérieure
- Sur les véhicules de catégorie de l'Association Canadienne

QUOI DE PLUS CHAUD QUE LE DUVET?

PALETOT
de duvet long
pour homme

119.95

FAIT DE:
Tissu extérieur: 65% poly, 35% coton
Remplissage: 80% duvet d'oies, 20% plume d'oiseaux aquatiques

GRANDEURS:
36 à 46

MODÈLE:
Col droit incluant un capuchon dissimulé dans le collet, ceinture à la taille.

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, BOUL. STE-ANNE, MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAE, SECOND PLANCHER)
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAE
- PLACE DES 4-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIÈRE, QUÉBEC
- MAINTENANT À PLACE FLEUR DE LYS

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

La Beauce rend hommage à Clermont Pépin par l'entremise d'un concours

♦ **SAINT-GEORGES** — Le concours "Clermont Pépin", une initiative des Jeunesses musicales du Canada, section Beauce, a pour objectif d'encourager la pratique musicale à l'école et à la maison et d'y souligner l'excellence.

par Paul-Henri DROUIN

De plus, ce concours ouvert à tous les élèves de la Commission scolaire régionale de la Chaudière et du secteur privé de la Beauce a pour but de rendre hommage à un Beauceron qui s'est distingué sur le plan musical, a indiqué au SOLEIL, Me Raymond Lessard, président des Jeunesses musicales du Canada, section Beauce, de Saint-Georges.

Selon M. Lessard, ce concours pour la jeunesse beauceronne vient s'ajouter au concours de soliste régional organisé depuis 1984 par le département de musique de la Commission scolaire régionale de la Chaudière et complète également le travail effectué par les professeurs d'enseignement privé en piano.

Le jury de ce concours sera présidé par M. Clermont Pépin et les lauréats mériteront des prix de \$900 dans chacun des secteurs (public et privé) et plusieurs autres prix de participation.

Selon les conditions d'admission, les élèves étudiant à la Commission scolaire régionale de la Chaudière doivent être inscrits au concours de soliste avant le 21 février 1986.

Quant aux élèves étudiant le piano en enseignement privé, ceux-ci devront auparavant avoir été sélectionnés au concours mis sur pied par les professeurs en avril 1986.

On procédera au dévoilement des lauréats du concours "Clermont Pépin" lors d'une soirée qui se tiendra à l'auditorium du séminaire de Saint-Georges-de-Beauce, le samedi 24 mai 1986.

Clermont Pépin

Natif de Saint-Georges de Beauce, Clermont Pépin, après avoir

poursuivi ses études musicales à Montréal, Philadelphie, Toronto et Paris, a été lauréat de plusieurs prix dont trois bourses de la CAPAC, le prix d'Europe et le prix de composition de Radio-Luxembourg, en 1955.

Directeur du conservatoire de musique du Québec, à Montréal de 1967 à 1973, président national des Jeunesses musicales du Canada, de 1969 à 1972, et président de la Société des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (CAPAC), Clermont Pépin est aujourd'hui professeur au conservatoire de musique du Québec, à Montréal.

Il a écrit plus de 80 œuvres pour divers ensembles, dont l'orchestre symphonique, ainsi que de la musique pour la scène et le cinéma.

D'ailleurs, ses œuvres ont été présentées au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud et au Japon, puis en 1970, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui décerna son prix de musique Calixa-Lavallée et sa médaille Bene Merenti de Patria pour



M. Clermont Pépin, professeur au conservatoire de musique du Québec, à Montréal.

l'ensemble de son œuvre et les services rendus à la musique du Québec.

L'Almanach populaire catholique a 5 ans

♦ L'Almanach populaire catholique édité par la Revue Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré, a déjà cinq ans. C'est peu et beaucoup à la fois. Dans le monde de l'édition, c'est une période qui confirme les chances de survie ou éteint les rêves.

par Gérard OUELLET

Pour un almanach, ce n'est pas encore l'âge adulte avec un visage à jamais fixé et une période de croissance terminée; ce n'est plus cependant celle de l'enfance avec ses incertitudes, sa vulnérabilité et ses inconstances. L'Almanach populaire catholique a prouvé son utilité, défini sa structure, identifié sa clientèle.

Tout en gardant chaque année son cadre caractéristique, il sait renouveler son contenu. Il présente les choses essentielles sous des angles différents, apporte une information neuve, tient à jour les adresses et renseignements utiles.

Si certains livres sont des amis qui nous divertissent et agrémentent nos moments de solitude, d'autres sont plutôt des serveurs utiles que nous trouvons à point nommé. Ils ré-



pondent à nos interrogations face auxquelles nous sommes dépourvus. Cet almanach contient une mine de renseignements, de documents que nous ne retrouvons que dans des livres spécialisés et d'accès souvent difficile. Il compte 700 pages abondamment et intelligemment remplies.

De plus, ce livre est peu coûteux à \$6.25. Il constitue une possibilité de cadeau original, utile et apprécié au début d'une nouvelle année. Il se trouve dans toutes les librairies.

EN BREF



Les aménagistes régionaux ont un nouveau sigle

Lors de la dernière assemblée générale, sur le thème de la proposition d'aménagement, les membres de l'Association des aménagistes régionaux du Québec ont retenu le travail d'information et de consultation de la population, la préparation d'un répertoire et la promotion de l'association, ainsi que "l'après-schéma d'aménagement" comme les priorités de 1986.

MM. Denis Houle, de la MRC de L'Islet et Marcel Chiasson, de la MRC de la Jacques-Cartier ont été élus aux postes de président et de vice-président.

Ils ont également adopté un nouveau sigle de forme hexagonale, symbolisant la planification et une meilleure intégration des composantes d'un territoire. Outre les lettres AARQ, identifiant l'association, on retrouve les flèches indiquant les orientations possibles (points cardinaux) et un carrefour, comme lieu du choix et de décision.

Saint-Odilon: Michel Pigeon élu

♦ **SAINT-ODILON** — Pour la première fois dans l'histoire de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, dans la circonscription de Beauce-Nord, trois candidats dont deux femmes convoitaient le poste de conseiller du siège no 5 laissé vacant.

par Paul-Henri DROUIN

A l'élection de dimanche, le pourcentage du vote a été de 74 pour 100 et c'est M. Michel Pigeon qui a été élu avec 38 voix de majorité sur sa plus proche concurrente Mme Claire Thibodeau-Labbé et 61 voix sur Mme Lucille Carbonneau-Vachon. Les votes obtenus par chacun des candidats ont été respectivement de 338, 300 et 277.

Pas d'opposition, à Saint-Malachie

A la présentation des candidats, dimanche, à Saint-Malachie de Bellechasse, pour le remplacement des trois conseillers démissionnaires au lendemain de l'élection du 3 novembre, MM. Pierre H. Morin, Jean-Pierre Morrow et Mme Jocelyne Boutin, ont été élus sans opposition, MM. Mark Blais, Philippe Labrecque et Mme Jeanne Marceau.

Panneaux maculés

Le candidat libéral dans Limoilou Michel Després, s'est fait maculer des panneaux électoraux. M. Després a transmis des photographies de ses panneaux publicitaires barbouillés de peinture après que ses adversaires eurent souligné que seuls les panneaux des libéraux étaient "mystérieusement intacts".

JADIS: AVEC NOS PRIX D'ENTREPÔT LES ÉCONOMIES SONT DANS LE SAC.

PLUS DE BONNES PROVISIONS POUR VOTRE ARGENT. TOUS LES JOURS!



<p>EAU DE JAVEL LAVO CONT. DE 3,6 LITRES</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.73 ÉCONOMISEZ .74</p> <p>.99</p>	<p>SOUPE AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES AYLMER BTE DE 284 ml</p> <p>.39</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ .57 ÉCONOMISEZ .18</p>	<p>RIZ À LONGS GRAINS UNCLE BEN'S CONVERTI BTE DE 1,4 kg</p> <p>2.99</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 3.79 ÉCONOMISEZ .80</p>
<p>JUS DE POMMES GRANNY SMITH FAIT DE CONCENTRÉ POT DE 1,36 LITRE</p> <p>.79</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.29 ÉCONOMISEZ .50</p>	<p>FARINE ENRICHE Five Roses 2,5 kg 5.56</p> <p>2.79</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 2.99 ÉCONOMISEZ .20</p>	<p>ASSIETTES À TARTE SIPRATIC POT DE 7</p> <p>.99</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.39 ÉCONOMISEZ .40</p>
<p>MOUCHOIRS DE PAPIER PRESTIGE 2 ÉPAISSEURS - BTE DE 200</p> <p>.79</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ .99 ÉCONOMISEZ .20</p>	<p>DENTIFRICE CREST SAVEUR POPULAIRE, EN GELÉE OU MENTHE FRAÎCHE TUBE DE 100 ml - BOUTE DE 50%</p> <p>1.29</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.79 ÉCONOMISEZ .50</p>	<p>ASSOULPISSEUR DE TISSUS SPRINGTIME CONT. DE 3,6 LITRES</p> <p>1.49</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.99 ÉCONOMISEZ .50</p>

<h3>VIANDES</h3>		<h3>FRUITS ET LÉGUMES</h3>	
<p>CUISSES DE POULET FRAIS AVEC DOS</p> <p>1.94 kg .88 lb</p>	<p>POITRINES DE POULET FRAIS AVEC DOS</p> <p>3.70 kg 1.68 lb</p>	<p>CAROTTES PRODUIT DU QUÉBEC SAC CELLO DE 2,27 kg/5 LB</p> <p>.99 ch</p>	<p>POMMES IMPORTÉES GRANNY SMITH CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 125</p> <p>1.74 kg .79 lb</p>
<p>PORC HACHÉ PRODUIT DÉCONGELÉ</p> <p>3.28 kg 1.49 lb</p>	<p>JARRETS DE PORC PRODUIT DÉCONGELÉ</p> <p>1.30 kg .59 lb</p>	<p>LAITUE EN FEUILLES DE LA CALIFORNIE PRODUIT DES É.-U. CANADA NO 1 GROSSEUR 24</p> <p>.69 ch</p>	<p>POMMES DE TERRE DE L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD SAC DE 50 LB/22.7 kg</p> <p>3.99 ch</p>

JADIS PRIX D'ENTREPÔT.

996, DE BOURGOGNE, SAINTE-FOY
1756, PÉRIOD, ORSAINVILLE
HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h
jeudi, vendredi 8h30 à 21h, samedi 8h30 à 17h
Les prix des supermarchés donnés sont les prix courants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou de substituer un produit de qualité comparable. Pas de vente aux marchands.
Prix en vigueur du lundi 25 novembre 8h
à samedi 30 novembre 1985, 17h.
L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ STEINBERG.
PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT

Montmagny

Nouveau rôle d'évaluation qui aura des conséquences

♦ **MONTMAGNY** - Les élus municipaux de Montmagny préparent le budget pour l'année 1986 en mettant l'accent sur la prudence et l'efficacité. Le maire, le Dr Gilbert Normand, élu depuis seulement trois semaines, a prononcé, lundi soir, le discours d'usage sur l'état des finances de la ville. Il a annoncé qu'il n'y aura probablement pas d'augmentation de taxe, dans l'ensemble.

par Gilles PEPIN

La conjoncture apparaît plutôt complexe, cependant, pour bon nombre de contribuables, à la suite de l'acceptation récente d'un nou-

veau rôle d'évaluation, qui présente la pleine valeur des propriétés, soit un total de biens fonciers imposables de \$196,941,300. L'ancien rôle, utilisé une dernière fois en 1985, totalisait \$143,7 millions, mais ne représentait, dans une proportion médiane, qu'environ 74 pour 100 de la valeur marchande des propriétés.

Le budget pour l'année 1986 sera présenté le mois prochain. Pour l'instant, le maire Normand ne donne pas l'assurance formelle qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe; il croit simplement possible le maintien de la perception générale. Le taux de la taxe foncière, qui était de \$2 par \$100 de valeur imposable,

pour maintenir l'équilibre avec le nouveau rôle, devrait ainsi être porté à \$1.38.

M. Normand prévient néanmoins que le nouveau rôle aura une conséquence importante. "Ce rôle aura une conséquence directe sur chaque compte de taxe". Certains contribuables, a-t-il ajouté, pourront se réjouir d'une diminution, tandis que d'autres, ceux dont la maison a été construite il y a douze ans et moins, subiront une augmentation.

A moins d'imprévu pouvant survenir d'ici la fin de l'exercice courant, M. Normand ne prévoit pas de déficit, en 1985; le budget de cette ville de 12,500 citoyens totalisait \$5,7 millions.

Baie-St-Paul: rapport de la Commission de police bientôt

♦ **BAIE-SAINT-PAUL** - Les autorités et les policiers de la ville de Baie-Saint-Paul devraient dans quelques jours pouvoir prendre connaissance des observations et des recommandations de la Commission de police du Québec suite à une étude qu'elle a réalisée sur l'efficacité du service de police depuis que le conseil municipal a adopté certaines mesures devant conduire à son abolition.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

La publication de ce dossier pourrait bien influencer d'un côté ou d'un autre le processus d'abolition. Après avoir connu de tumultueux rebondissements en septembre et en octobre, l'affaire est au beau fixe depuis plus de trois semaines.

Les membres du conseil municipal ont reçu une pétition de plus de 1,000 noms et depuis ils attendent, histoire de vérifier si ceux qui ont signé sont tous des contribuables de la ville et s'ils avaient été informés correctement de l'essence de la pétition. Elle demandait à ce que les procédures d'abolition soient suspendues et que l'on donne plus d'informations sur les implications de cette mesure.

La Commission de police a pour sa part été appelée à se pencher sur le dossier à la demande de la Fédération des policiers du Québec et du Comité de citoyens de Baie-Saint-Paul.

A la suite d'un décès, le conseil n'a pas cru bon de remplacer un policier. On a interdit le temps supplémentaire. Les enquêtes criminelles ont été confiées à la Sûreté du Québec et les policiers n'ont plus de véhicule à leur disposition depuis que la voiture identifiée et celle banalisée ont été retirées de la circulation en raison de leur mauvais état de marche au début de septembre.

Hier, au poste de police de Baie-Saint-Paul, les policiers se disaient optimistes quant aux conclusions de la Commission de police. On attendait le document avec impatience.

L'atmosphère de travail s'est détériorée faute de moyens, "on fait ce qu'on peut, on répond aux plaintes avec les moyens qu'on a à notre disposition. On ne peut tout de même pas dire aux gens de s'arranger avec leurs problèmes sans faire d'effort pour leur venir en aide", expliquait l'agent Roberto Bergeron.

Le chef, M. Jean-Paul Lavoie, avoue pour sa part qu'il n'y a rien d'intéressant à travailler dans de pareilles conditions, "c'est plate parce qu'on ne peut plus faire notre travail convenablement. En n'effectuant plus de patrouille, on est moins conscient de ce qui se passe en ville. Les enquêtes se compliquent", dit-il.

Du côté de la ville, la conseillère en charge du dossier, Mme Jocelyne Simard, dit peu se préoccuper du travail que font les policiers, "dans notre esprit, la police c'est un service aboli. On paye les policiers parce qu'on y est tenu par la loi", déclare-t-elle sans ambage.

Mme Simard révèle que du côté des autorités municipales on attend les conclusions du comité de reclassement qui doit se réunir d'ici la fin de l'année, "nous avons fait tout ce qu'un conseil municipal est tenu de faire dans pareils cas", assure-t-elle en rappelant qu'on a offert au chef de n'occuper que le poste de directeur de la protection contre les incendies avec pleine compensation salariale; qu'on a offert un poste au service de la voirie et des primes de séparation aux policiers; qu'on leur a suggéré d'appliquer sur des postes dans d'autres municipalités et qu'on a assorti le tout d'un bon d'emploi.

Au cours de l'année, avec les mesures prises par le conseil municipal, on aurait épargné environ \$38,000 du budget de \$200,000 alloué pour le service de police. Si la ville ne reçoit pas de réponse positive du comité de reclassement d'ici quelques semaines, elle devra selon la loi prévoir des montants au budget de 1986 pour le service de police.

Priorité à la réduction de la dette à Pintendre

♦ **PINTENDRE** - Le taux de taxe n'augmentera pas à Saint-Louis-de-Pintendre en 1986, a indiqué le nouveau maire de cette municipalité située au sud de Lévis, M. Roger Lachance. Mais la nouvelle n'a pas empêché le discours de M. Lachance de donner lieu à des questions qui rappelaient la campagne électorale municipale, encore toute fraîche dans les mémoires.

par André FORGUES

Devant une salle comble de près d'une cinquantaine de citoyens, M. Lachance, qui est de métier un spécialiste des finances municipales, a voulu brosser un portrait complet et fidèle de la situation financière de Pintendre.

C'est ainsi qu'il a expliqué que le niveau d'endettement de la municipalité est assez élevé pour que sa réduction soit une priorité du conseil. Mais il a aussi dû reconnaître que des faits dont il a pu prendre connaissance depuis son accession à la mairie rendent la situation moins grave qu'il ne la dépeignait avant le scrutin.

S'en sont suivies des questions et des remarques venant de la salle, et à l'occasion de conseillers réélus.

Les faits nouveaux pour M. Lachance avaient déjà été rendus publics, ont dit certains, tandis que d'autres se sont par exemple inquiétés de l'impact qu'aurait sur les services (notamment le déneigement) la priorité accordée à la réduction de la dette.

Pour l'année en cours, un surplus budgétaire de \$23,500 pourrait être dégagé, a expliqué M. Lachance en émettant les réserves de circonstances sur cette projection liée aux coûts de déneigement d'ici le 31 décembre. Calculé à la fin octobre, l'état des revenus et dépenses pour 1985 laissait présager un décalage de revenus de \$58,700 et un excédent des dépenses de \$35,200 sur un budget de \$2,036,000.

Quant aux décisions que le nouveau conseil aura à prendre, M. Lachance a parlé d'un projet soumis par la Caisse populaire locale pour susciter la construction dans des quartiers où les services municipaux sont disponibles, d'un programme à long terme pour attirer le long de la route Kennedy des établissements commerciaux et industriels et de la possibilité de remplacer la commission des loisirs actuelle par une corporation.

Une étude sérieuse devra être faite de la question du transport en

commun, un service implanté l'été dernier et dont il faudra convaincre le nouveau conseil de la nécessité, a dit le maire Lachance. Le dossier de l'assainissement des eaux usées retiendra aussi l'attention du conseil municipal avec des coûts annuels qui pourraient varier de \$50,000 à \$100,000 une fois que le système de traitement fonctionnera.

Or, a plusieurs fois répété le maire lundi soir, chaque fois que \$5,000 est dépensé, c'est \$0.01 d'augmentation du taux de la taxe foncière qu'il faut assumer.

Saint-Joachim

Le maire veut améliorer la qualité de l'eau

♦ Il n'y aura pas d'augmentation du taux de la taxe foncière, en 1986, à la municipalité de Saint-Joachim. C'est du moins ce que laisse entendre le maire Gaston Gagnon, dans son rapport annuel sur la situation financière déposé lors de la dernière assemblée du conseil. Les derniers états financiers que le maire possède pour l'année 1985, sont arrêtés au 30 septembre. Après une analyse sommaire des dépenses prévues pour les trois derniers mois, sur un budget total de \$425,000 avec des revenus équivalents, il pense terminer l'année sans déficit.

par Gérald OUELLET

Dans ses orientations pour 1986, le maire Gagnon veut continuer à améliorer la qualité de l'eau. Des travaux ont déjà été effectués aux sources et d'autres améliorations seront planifiées pour le printemps.

Au secteur voirie, le conseil continuera la construction des trottoirs. On prévoit en construire une bonne partie l'été prochain (tout au moins le secteur de la rue de l'Eglise).

Pour ce qui est du projet d'un HLM, les pourparlers se continuent avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) concernant l'emplacement. La réalisation de ce projet, à Saint-Joachim, permettra de favoriser un bon nombre de personnes âgées de la municipalité.

Les négociations se poursuivent toujours avec le ministère des Transports pour la réfection de l'Avenue Royale. Si ce projet se concrétise, la municipalité devra s'impliquer à plusieurs niveaux, selon le maire.

Enfin, la municipalité, encore cette année, participera conjointement avec le ministère des Affaires culturelles au fonctionnement et à la gestion du Centre d'initiation au patrimoine de la Grande-Ferme.

Saint-Tite-des-Caps

Légère hausse de la taxe foncière en 1986

♦ Dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité, la mairesse de Saint-Tite-des-Caps, Mme Huguette Filion-Morency prévoit une légère hausse du taux de la taxe foncière, en 1986. Pour l'exercice financier de 1985, une appropriation des surplus de \$17,422 a été affectée au budget et on anticipe fermer la présente année par un excédent de \$11,851 ramenant ainsi le fond de surplus à \$15,695 sur un budget annuel de \$320,515.

par Gérald OUELLET

Pour la mairesse de Saint-Tite, l'année 1985 a été une période d'équilibre au niveau du service de garde contre l'incendie, l'éclairage des rues afin d'appliquer le critère de 500 pieds ainsi que l'évaluation foncière, c'est-à-dire une plus juste évaluation selon la propriété, dans le village ou hors de ce secteur.

La mairesse fait également état de la mise sur pied d'un journal

communautaire. Du côté de la voirie, on mentionne la relocalisation des fossés du rang Saint-Elzéar et de la finition de son asphaltage. La municipalité profitera également d'un projet Canada au travail pour améliorer le milieu de vie et le nettoyage des cours d'eau par "Berges neuves".

Dans ses orientations pour 1986, Mme Filion-Morency parle de la mise en valeur du territoire par l'élaboration du schéma d'aménagement régional. On compte aussi rentabiliser les édifices municipaux.

Dans une concertation réfléchie de tous les travailleurs de Saint-Tite vers l'extérieur, le conseil municipal compte mettre sur pied un système de covoiturage efficace et économique. L'assainissement des eaux retiendra aussi l'attention du conseil, les plans sont présentement mis à jour au coût de \$6,500 et les travaux ne débuteront que lorsque le conseil aura la certitude de subvention gouvernementale prévue à cet effet.

VENTE 24 HEURES

COMMENCE AUJOURD'HUI!

JEUDI: JUSQU'À 21 heures
VENDREDI: JUSQU'À 21 heures
SAMEDI: JUSQU'À 17 heures



ÉCONOMISEZ DES CENTAINES DE DOLLARS

	à partir		à partir
Renard norvégien.....	1798	Vison garni renard cristal.....	2798
Chat sauvage.....	1698	Rat allongé deux tons.....	2898
Rat musqué naturel.....	1698	Phoque d'Alaska.....	2798
Dos rat musqué teint.....	1798	Vison ranch garni renard brun.....	2998
Castor long poil.....	1898	Vison ranch garni renard indigo.....	3198
Loup-coyote.....	1998	Vison teint blé.....	3298
Rat allongé teint.....	1998	Vison femelles-peaux allongées.....	3698
Vison ranch-peaux allongées.....	2198	Vison croisé argent.....	3698
Rat allongé naturel.....	2398	Vison perle.....	3798

ÉCONOMISEZ DES CENTAINES DE DOLLARS

		Pour hommes:	
Fitch garni renard.....	3998	Castor long poil.....	1998
Vison saphir.....	4498	Chat sauvage.....	2398
Vison bleu iris.....	4698	Vison ranch.....	3998
Vison brun croisé.....	4798		
Vison noir insertions vison saphir.....	5798		

Rabais de 20% à 30% sur jaquettes et chapeaux

LES FOURRURES

Prémont

Les Fourrures Prémont
125, rue St-Joseph est
524-3541

Vente 24 heures...

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Pour le PLQ malgré M. Bourassa

Les Québécois iront aux urnes, le 2 décembre, au terme d'une campagne électorale assez animée mais où le pragmatisme a nettement prédominé, laissant les passions au vestiaire. Compte tenu des luttes émotives que le Québec entretenait à chaque rendez-vous électoral, depuis une quinzaine d'années, cette campagne s'avère une pause salutaire.



par
Jacques
DUMAIS

Cette course où plusieurs partis s'animent reste dominée par deux chefs et un style présidentiel qui teinte de plus en plus nos démocraties parlementaires. Les images et les chassés-croisés de cette lutte diffèrent à peine de la campagne à la présidence du Parti québécois qui, elle aussi, avait nettement mis l'accent sur l'économie.

Il serait injuste de percevoir le deuxième mandat péquiste comme un échec total. Plus que jamais, depuis 1981, le gouvernement sortant a promu l'entrepreneuriat des Québécois, jadis si complexés en ce domaine. Si une "garde montante" d'hommes et de femmes d'affaires vise aujourd'hui les sommets par-delà les frontières, par le truchement des PME, notamment, ce legs est durable. Et il apparaît d'autant plus remarquable qu'il émergea d'une crise économique ayant réduit en charpie les secteurs les plus mous de notre économie, multiplié les fermetures d'entreprises, créé un chômage et une angoisse sans précédent au cours de cette ère post-industrielle.

Cette réalité de l'héritage péquiste ne doit pas pour autant effacer sa contrepartie la moins brillante soit la fausse privatisation de la Société des alcools, les millions engouffrés dans le fleuron troué de Québecair ou l'acquisition coûteuse et maintenant démobilisatrice des mines d'amiante, etc. De même, sa gestion de l'appareil gouvernemental fut à la fois coûteuse et inefficace.

Avec ses salariés, le gouvernement a renié sa signature, porté atteinte à la dignité de sa propre base par des décrets inapplicables. Pris de panique pendant la crise socio-économique de 1982, le gouvernement ouvrait la porte à la paralysie des services d'Etat qui se devaient pourtant, pendant et après la crise économique, de faire montre d'une productivité et d'un humanisme accrus. La qualité de l'éducation et des services sociaux subit encore les contrecoups du grand sabre d'un Etat subitement devenu radin.

Le gouvernement Lévesque aura surtout miné la confiance que ses mandataires lui renouvelaient, en 1981, en refusant, jusqu'à tout récemment, de lire les résultats réels du référendum de 1980. Ce faisant, il atténua ses élans démocratiques de la première heure et il affaiblit singulièrement le Québec lors du rapatriement de la Constitution canadienne. Notre fierté nationale en aura pris pour son rhume et pour longtemps à cet égard.

L'élection de Pierre Marc Johnson à la succession de René Lévesque crée une nouvelle manière de voir et même un nouveau parti qui chante néanmoins le même crédo souverainiste. Faisant campagne en solitaire, comme Jean Lesage, 20 ans plus tôt, M. Johnson parle et pose bien, semble rassurant. Son "faire faire" et sa "gestion de la concertation" témoignent néanmoins d'une absence navrante de programme d'action clair.

Son équipe à bout de souffle après quatre ans de zigzags au pouvoir mérite un séjour régénérateur dans l'opposition jusqu'en 1990. Ce recyclage permettrait aux Québécois de savoir enfin ce que le successeur charismatique de René Lévesque a à l'esprit, dans le ventre et le coeur avec quelques dizaines d'élus qui donneraient à l'Assemblée nationale cette opposition efficace et studieuse que les libéraux n'ont guère personnifiée depuis 1976.

Essentiellement une formation de pouvoir, le Parti libéral du Québec (PLQ) a connu bien des déboires, depuis 1976, lorsque les Québécois expédièrent le premier ministre Robert Bourassa aux douches pour un examen de conscience. Celui-ci, lentement, effectuait un retour exceptionnel à la tête de son parti, contribuant avant et surtout depuis 1983, à lui redonner une crédibilité alors que le Parti québécois stagnait dans le creux de la vague.

Le chef libéral n'a rien ménagé pour bâtir un contenant et un contenu politiques acceptables à l'électorat. Sa ténacité personnelle, son sens de l'organisation, sa passion pour l'écriture et les grands débats économiques de l'heure impressionnent. Des deux chefs, M. Bourassa seul présente un programme d'action complet et une équipe renouvelée et diversifiée de gestionnaires politiques. Les Ryan, Marx, Lavoie-Roux, French, Daniel Johnson, McDonald, Gobeil, Vallerand et d'autres sont susceptibles de ranimer le dynamisme en chute libre de l'administration québécoise dans les domaines social, culturel et, bien sûr, économique.

Cette équipe est plus crédible que l'aspirant premier ministre. M. Bourassa a mûri mais rien n'indique qu'il s'est notablement métamorphosé depuis ses deux premiers mandats. Son cheminement le rend, certes, un peu plus ferme qu'hier. Mais à l'entendre, on ne dirait pas que le Québec de 1985 vit sous le signe de la décroissance. Aux jeunes comme aux moins jeunes, il promet des mirages qu'il révisé à la baisse, plus l'échéance électorale approche. On se situe loin de la croissance illimitée quand l'Institut C.D. Howe soumet au Québec qu'il n'a plus de marge de manoeuvre budgétaire... Entre-temps, l'Etat devra tendre la main au secteur public et parapublic en négociation et qui aura besoin d'une tête de Turc pour mobiliser son monde. A cet égard, M. Bourassa a encore le physique de l'emploi y compris pour les jeunes de son parti qui lui donnent six mois pour livrer la manne promise!

Son style de leadership peut aussi rapidement provoquer le mécontentement de ses proches. Aura-t-il le contrôle de son caucus et de son cabinet quand, déjà, il apparaît incapable de préciser la nature des interventions des siens à Ottawa pour faire différer l'annonce du projet de Hyundai après le 2 décembre? Deviendra-t-il un vrai chef d'Etat avec une perspective d'ensemble de son ministère ou, au contraire, se débarrassera-t-il de dossiers qui ne l'intéressent pas en assignant des ministres sectoriels pouvant tout faire à leur guise?

De toute évidence, M. Robert Bourassa ferait un meilleur ministre de l'Énergie qu'un premier ministre pour la troisième fois. Mais entre ce chef discutabile armé d'une équipe chevronnée et un leader péquiste à la tête d'une équipe fatiguée et vis-à-vis de laquelle le taux d'insatisfaction des Québécois des sondages demeure énorme, le choix de l'alternance s'impose. Pour le meilleur comme pour le pire...



LETTRES AU SOLEIL

Faites-vous un cadeau de Noël...

Ayant eu l'occasion de travailler récemment au Bénin (ancien Dahomey) en Afrique pour un organisme international, j'ai été en mesure de constater pour la première fois les conditions de

vie dans le Tiers-monde. Le Bénin est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. Il est impossible, malgré toutes les images vues à la télévision depuis quelques années, d'imaginer la

misère qu'on y trouve. Sans vouloir critiquer les nombreux organismes qui se préoccupent surtout de procurer de la nourriture à ceux qui par milliers meurent de faim, il est nécessaire

avant tout d'en éliminer les causes. L'une d'elles est le taux élevé de mortalité à l'accouchement. Les enfants survivants, laissés à eux-mêmes, forment une grande partie des affamés.

Le taux de mortalité infantile est près de 50 pour 100. L'accouchement se soldait souvent par la mort de la mère et/ou de l'enfant. Les instruments chirurgicaux élémentaires n'étant pas disponibles: bistouris, pinces et compresses sont souvent remplacés par des lames ou couteaux infectés et par des tissus souillés.

Des Québécois oeuvrant à titre de volontaires, rencontrés là-bas, lorsque je leur ai demandé ce dont ils avaient le plus besoin, ont répondu "des trousseaux d'accouchement". Un manufacturier au Québec fabrique des trousseaux "jetables" pour \$5 chacune. Ces volontaires québécois seront ici pour Noël et rapporteront avec eux les trousseaux que nos contributions procureront. Ainsi, vous aurez la certitude que votre don arrivera à destination et sera utilisé pour les fins voulues.

Alors ceux qui, ici, sont embêtés à savoir quoi s'offrir pour la Noël, payez-vous la satisfaction de sauver une ou des vies. Votre contribution peut être acheminée à: Assistance médicale internationale, 3450 rue De L'Orimier, Montréal, Qc, H2K 3X6. Mentionnez sur votre chèque "pour le Bénin".

Laurent Bourret
Sainte-Foy

Capitale internationale?

Au cours de la campagne électorale, des candidats libéraux et péquistes ont promis de façonner un visage international à la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France et de l'Amérique française.

Le cas concret d'un problème que j'ai déjà soulevé en juillet m'amène, cependant, à douter de la réussite d'un tel objectif. Le monument de Simon Bolivar n'a pas encore été démantelé et réinstallé sur un nouveau site qui lui serait réservé exclusivement.

Ce monument à la mémoire du plus grand patriote et libérateur américain a un caractère international indénié et valorise la ville qui l'accueille dans son enceinte. Pourtant, le président de la Société immobilière du Québec (SIQ), Monsieur Jean-Yves Gagnon, qui doit rendre des comptes au gouvernement québécois à l'occasion, n'a pas su lui assurer l'occupation exclusive du terrain où on l'a installé à l'automne 1983.

Si toute nouvelle démarche dans le but de donner à Québec un cachet international conduit, de la même façon, à un demi-échec, il vaut mieux se contenter

de conserver et de préserver son image de vieille capitale "provinciale" britannique, sans que la moindre bavure ne soit commise, car les observateurs étrangers ne pourront conclure qu'à l'in-

compétence et à la fatuité des hommes politiques du Québec, en particulier des responsables des relations internationales.

Pierre Landry
Québec

Aide généreuse

Ma mère, très âgée et déjà malade, a fréquenté pendant plusieurs mois, le Centre de jour du Chanoine Audet, à Saint-Romuald, avant d'être admise dans un foyer pour personnes âgées.

Par ces quelques lignes, je voudrais remercier très sincèrement tous ceux et celles qui se sont occupés d'elle si chaleureusement chaque fois qu'elle y allait: merci à Diane pour son sourire et sa compréhension — à Denis pour son aide — à Aline pour ses bons conseils, son efficacité et surtout merci à Gérald, le coordinateur pour son écoute attentive, sa disponibilité et sa grande compétence.

Ce que vous faites tous et chacun, au Centre de jour du Chanoine Audet, est admirable et je suis sûre qu'à travers votre

dynamisme, votre enthousiasme, votre joie à être parmi eux, vous donnez à plus d'un de nos aînés quelques heures de bonheur, chaque fois qu'ils vous approchent.

Dans un univers où l'égoïsme et l'agressivité semblent parfois trop présents, se retrouver parmi une équipe aussi dédiée, aussi sensible aux besoins humains, laisse à réfléchir sur la faiblesse des priorités du monde actuel.

Merci encore pour votre aide généreuse auprès de maman et pour tout le bien que vous avez fait à notre famille. Nous ne sommes pas prêts de vous oublier. Surtout, continuez... car beaucoup d'autres ont toujours besoin de vous.

Françoise Bault-Bellows
Saint-Nicolas

POINT DE VUE

Les jeunes chômeurs, demain

par Robert BARIL

Le vendredi 8 novembre, le journal LE SOLEIL titrait en première page: "Le chômage des jeunes: un mal temporaire". Le journaliste Pierre Pelchat, qui rapportait les propos du professeur Marcel Simard de l'Université de Montréal, écrivait que les jeunes étaient de moins en moins importants à l'intérieur de la population active. Ainsi, le problème du chômage des jeunes se résorberait de lui-même, sans l'intervention de qui que ce soit. "Et le combat cessa, faute de combattants" écrivait Corneille.

Pour la plupart des experts en la matière, il ne fait effectivement pas de doute que le problème du chômage des 15-24 ans disparaîtra d'ici une dizaine d'années. En effet, on remarque une baisse importante de la proportion des jeunes dans la population active et dans le nombre de chômeurs. En 1966, les jeunes de 15-24 ans représentaient environ 40 pour 100 de la population totale des chômeurs. Près de la moitié des chômeurs au Québec avaient entre 15 et 24 ans en 1976 alors que huit ans plus tard, la proportion se retrouve à 34,8 pour 100. Dans le même ordre d'idées, les jeunes constituaient 27 pour 100 de la population active en 1966, 28 pour 100 en 1974 et 23 pour 100 en 1984.

Ces chiffres inspirent deux

commentaires. D'une part, à la suite de l'arrivée massive des jeunes issus du "baby boom" sur le marché du travail, le poids démographique des jeunes ne cesse de diminuer. Depuis le milieu des années 1970, ils sont de moins en moins nombreux dans la population, dans la population active et dans le nombre total de chômeurs. D'autre part, il faut noter que les jeunes font partie d'un groupe de travailleurs très sensible à la conjoncture économique. En effet, les jeunes ont peu d'attache au marché du travail dans le sens où ils possèdent peu d'expérience. En période de récession, ils seront les premiers à perdre leur emploi. Dans ces périodes difficiles, l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de leurs aînés s'élargit alors qu'il se rétrécit en période d'expansion. A titre d'exemple, mentionnons que l'écart entre les taux de chômage des jeunes de 15-24 ans et des individus de 25 ans et plus était d'environ 10 pour 100 en 1981, 11 pour 100 en 1982 et un peu plus de 8 pour 100 en 1984.

Ainsi donc, la situation des jeunes sur le marché du travail s'améliore, comme le rapporte l'article du journal LE SOLEIL, d'autant plus que la conjoncture économique est relativement favorable, en ce moment, à la création d'emplois.

Face à une discussion comme celle-ci, il ne faut cependant pas

faire l'autruche. De façon simpliste, ce que nous avons exprimé comme opinion jusqu'à maintenant peut se résumer ainsi: comme les jeunes chômeurs vieillissent, il y aura moins de jeunes chômeurs. Cela semble évident. Mais les chômeurs qui, aujourd'hui, ont entre 15 et 24 ans, seront-ils des chômeurs de 25-34 ans demain? Ce groupe subira-t-il, tout au long de sa vie de travail, les contrecoups de cette période difficile? De façon plus dramatique, on peut se demander si nous assistons au sacrifice d'une génération.

Tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec, on a remarqué que le taux de chômage des jeunes était élevé, surtout à cause d'un petit groupe de jeunes qui chômaient longtemps. Ce groupe est défavorisé au niveau des caractéristiques personnelles et socio-économiques. Leur temps passé en chômage compte pour une grande proportion du temps chôme par l'ensemble des jeunes. Les jeunes de ce groupe risquent de vivre des difficultés sur le marché du travail tout au long de leur vie de travail. Par exemple, certaines études américaines ont montré que les jeunes hommes qui ne poursuivaient pas d'études post-secondaires et qui étaient en chômage lors de leur première année sur le marché du travail ont deux fois plus de chance d'être à nouveau en chômage

dans les années subséquentes que ceux qui évitent les périodes de chômage.

Il faut toutefois apporter des nuances à ce résultat lourd de conséquences. Les mêmes études nous disent que ce n'est pas le fait de chômer aujourd'hui qui entraîne le chômage demain. Si le jeune chômeur aujourd'hui, c'est parce qu'il est défavorisé; par exemple, il est peu scolarisé et provient d'un milieu socio-économique faible. Ce sont ces caractéristiques qui feront en sorte que ce jeune sera également en chômage demain.

En conclusion, que retenir de tout ceci? Le taux de chômage des jeunes diminuera au cours des prochaines années, simplement parce qu'il y aura de moins en moins de jeunes. Mais, cette situation cache peut-être un problème plus grave: les jeunes chômeurs vieillissent. Est-il possible que ces individus connaissent des difficultés tout au long de leur vie de travail? Oui, mais ce groupe ne représente probablement pas toute une génération. Le problème est cependant suffisamment important pour qu'il intéresse les économistes.

● Robert Baril, de Québec, termine un mémoire de maîtrise sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail au Département de science économique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

DOSSIERS

POINT DE VUE



Des acquis chèrement gagnés au fil des années...

Avortement: un droit en danger!

Le conseil d'administration du CLSC de Sainte-Thérèse, près de Montréal, décidait récemment de fermer le service d'avortement de l'institution. Pour de nombreux groupes de femmes, ce geste traduit moins une réalité isolée qu'un phénomène qui se généralise sans cesse davantage. C'est le point de vue, entre autres, du collectif du Centre de santé pour les femmes de Québec, qui nous livre aujourd'hui sa position.

◆ L'une des revendications essentielles pour les femmes consiste au droit à l'avortement libre et gratuit, lorsqu'une maternité non consentie survient. La revendication est importante quand on songe aux milliers de femmes qui, chaque année, font face à cette situation. Nous constatons que depuis quelques années, et particulièrement depuis quelques mois, les recours, déjà bien fragiles, se font de plus en plus menacés. Pourtant, dans cette campagne électorale, les partis politiques s'emurent dans le silence et dans l'ambiguïté.

par le collectif du Centre de santé pour les femmes de Québec

Au Québec, le discours voulant faire croire que tout est réglé en matière de libre choix, de droit à l'avortement, est bien loin de décrire la réalité. L'accessibilité est en effet loin d'être atteinte. En premier lieu, la tolérance "forcée" du gouvernement à l'égard des cliniques privées, des centres de santé et de quelques CLSC n'est pas une garantie sûre.

Il ne faut pas oublier, nous sommes soumis à la même loi canadienne qui, à l'article 251 du code criminel, interdit l'avortement libre. De plus, il est illusoire de croire que l'accessibilité des services est atteinte quand on constate: 1) des inégalités flagrantes entre les régions dans les services disponibles aux femmes; 2) l'obstruction tenace de certains milieux hospitaliers à l'implantation et à l'amélioration des services complets d'avortement; 3) l'accès limité aux services d'avortement précoce et d'avortement tardif; 4) les normes, les structures d'accueil et l'approche qui sont plus souvent un jugement qu'un soutien aux femmes; 5) le nombre insuffisant de médecins qui se sentent concernés par la demande des femmes.

Le cas du CLSC Sainte-Thérèse

La décision par son conseil d'administration de fermer le service d'avortement au CLSC Sainte-Thérèse, près de Montréal, n'est donc pas un événement "local", mais constitue un recul des plus menaçants pour toutes les femmes du Québec. Comment, en effet, ne pas dénoncer les actions de la Coalition pour la vie-Québec qui, au-delà de manifester son désaccord à un service et aux valeurs qu'il sous-tend, s'arroge le droit, par un monopole insidieux, d'interdire aux femmes de la région de Sainte-Thérèse l'accès à un service essentiel et de qualité.

Comment ne pas réagir quand M. Charron, membre du conseil d'administration du CLSC Sainte-Thérèse, membre aussi des Chevaliers de Colomb et de la coalition Pro-vie du Québec, annonce, le 6 novembre, qu'il tentera des démarches juridiques contre tous les CLSC qui offrent les services d'interruption volontaire de grossesse?

La montée du mouvement anti-choix aux États-Unis et au Canada encouragée par les gouvernements, la fermeture récente de la clinique de Morgantaler à Winnipeg et la menace, par la possibilité d'injonctions, dans les CLSC où se pratique l'avortement donnent un éclairage bien différent au caractère, apparemment local, des événements de Sainte-Thérèse.

Nous sommes actuellement en période électorale. Nous connaissons la position publique du Parti libéral du Québec, qui est l'application de l'article 251 du code criminel canadien. Nous vivons le silence du Parti québécois.

Pourtant, le gouvernement du Québec avait démontré une certaine tolérance à l'endroit des CLSC, des centres hospitaliers et des centres de santé des femmes en ce qui regarde la pratique de l'avortement. Les coupures et les transferts budgétaires dont sont maintenant victimes ces établissements, dans ce dossier particulier, nous font douter du caractère permanent de l'ouverture gouvernementale.

Nous voulons que les représentantes et représentants du gouvernement et des partis politiques québécois sortent de leur attitude ambiguë et fassent entendre clairement leur engagement envers les femmes du Québec.

Depuis plus de 10 ans, il y a eu un cheminement progressif vers la reconnaissance des droits des femmes en matière de maternité et de sexualité. Comment expliquer la place démesurée de groupes anti-choix alors que nous savons que le libre choix obtient une adhésion de plus en plus large de la population québécoise?



...et une résistance sans cesse croissante des mouvements anti-choix.

Dans Limoilou

Un combat de "gagnants"

◆ Dans Limoilou les candidats se voient gagnants... d'une façon ou d'une autre.

Léopold Fournier, le candidat péquiste se voit déjà à l'Assemblée nationale. Assis en avant. "C'est Pierre Marc Johnson qui est venu me chercher...", répond-il modestement, quand on lui demande s'il est "ministériel".



par Louise LEMIEUX

Le candidat libéral Michel Després, un célibataire de 28 ans, fort des sondages mettant les libéraux en avance, est tout aussi certain d'être élu le 2 décembre. Son travail au ras du sol, combiné avec la vague libérale, ne peut faire autrement que l'obliger à troquer son poste de directeur en gestion de projets pour l'Association québécoise de l'industrie de la pêche contre celui d'homme politique, député de Limoilou.

Le conservateur Tommy Nittolo, un ancien du Carnaval de Québec, comme son adversaire péquiste, est peu visible durant cette campagne. Pourtant, il compte sur les péquistes déçus pour lui donner, au moins, la balance du pouvoir. Malgré ses talents naturels d'organisateur, sa percée semble douteuse sans l'appui du grand frère conservateur d'Ottawa.

Nicole Leblond, candidate indépendante des jeunes, a déjà gagné ses élections. "Mon objectif de réveiller les jeunes est déjà atteint" assure-t-elle, enthousiaste. La campagne électorale, pour elle et ses supporters de la maison de jeunes "l'Accoudée", c'est l'occasion de faire connaître les revendications des jeunes: du travail, du travail, du travail... et la hausse du salaire minimum, le libre choix en matière d'avortement, le droit de vote à 16 ans, etc.

Guy Berthe, un technicien en génie civil porte les couleurs du NPD. Il a peu de moyens, une dizaine de partisans pour l'aider dans sa campagne et l'intention d'être le porte-parole des sans-

voix: les jeunes, les personnes âgées ou handicapées mentalement.

Finalement, un candidat du parti(?) du socialisme-chrétien est aussi en lice. On peut franchement se demander si André Major se souvient de la date des élections...

Une lutte à deux

L'élection n'est pas gagnée, la lutte est serrée entre le PQ et le PLQ dans Limoilou.

Léopold Fournier, président du carnaval l'an dernier, est certes le mieux connu des deux candidats. Il profite d'une organisation à trois faces: celle du PQ, celle des conservateurs fédéraux, celle du carnaval de Québec. "C'est sûr, on traîne son passé avec soi" admet l'avocat (encore un!).

A la mi-campagne, le chef Pierre Marc Johnson et la ministre Pauline Marois sont venus l'appuyer sur son territoire. Le premier ministre est même revenu faire un tour le week-end dernier. C'est bon signe.

Avec une telle organisation, Léopold Fournier se sent blindé contre toute vague libérale... mais pas contre le mécontentement des fonctionnaires qui se souviennent des coupures de salaires d'il y a deux ans.

"Si on perd l'élection, ce sera à cause des secteurs public et parapublic. Il y a 8,000 fonctionnaires dans la circonscription. Avec leur famille, ça fait du monde en maudit!", lance Léopold Fournier.

Si Michel Després est moins "visible" dans les médias, c'est par

Duplessis

Un duel de "vieux pros"

◆ SEPT-ÎLES — Dans Duplessis, ce sont deux "vieux ennemis" qui se font face.

D'un côté, le souverainiste avoué Denis Perron, 47 ans, élu député du Parti québécois en 1976 et réélu en 1981, qui défend la bannière de Johnson. De l'autre, le fédéraliste inconditionnel André Maltais, 37 ans, député du Parti libéral du Canada dans Manicouagan au cours des cinq dernières années du règne de Pierre Elliott Trudeau, qui joute maintenant pour Bourassa.



par Marc ST-PIERRE

Les deux adversaires se connaissent bien. Les circonscriptions fédérales de Manicouagan et provinciale de Duplessis se recoupent dans l'essentiel. Duplessis, comme Manicouagan est l'une des plus grandes circonscriptions canadiennes, et l'une des plus vastes au Québec. De fait, elle englobe plus de la moitié de la Côte-Nord, s'étend au nord jusqu'à Schérferville et à l'est jusqu'à Blanc-Sablon. Le point fort de cette circonscription est Sept-Îles avec la moitié des quelque 35,000 électeurs. Les votants anglophones et amérindiens font ensemble 15 pour 100 de l'électorat total.

Des accusations

Denis Perron fait campagne en disant que "le candidat du Parti libéral", qu'il ne nomme jamais par son nom, n'a jamais voulu l'aider à défendre les dossiers majeurs concernant Duplessis du temps qu'il siégeait à Ottawa. Bien au contraire, constate-t-il, ce candidat lui a plutôt systématiquement mis les bâtons dans les roues.



Denis PERRON

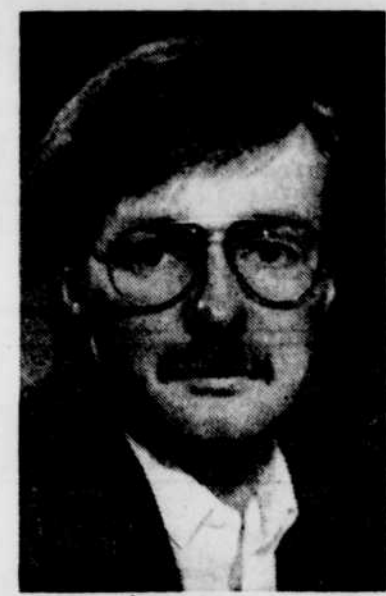
M. Perron, par ailleurs, rappelle les quelque 17,400 dossiers "individuels et collectifs" qu'il a traités depuis neuf ans.

André Maltais, de son côté, dit à qui veut l'entendre que M. Perron manque de leadership. "Un gars toujours à la remorque de tout: de son gouvernement, du fédéral..." Pour M. Maltais, si d'aventure les dossiers auxquels est partie M. Perron viennent à débloquer, ce n'est certes pas à cause de lui.

M. Maltais, par ailleurs, parle de ses dossiers du temps de Trudeau. Il note par exemple la réalisation du port de Pointe-Noire et du parc de la Minganie, de l'aide fédérale apportée à Maghémite et Rayonier de Port-Cartier, etc.

Les engagements

Côté engagements, Denis Perron a plutôt livré un bilan de l'état de la situation de ses dossiers avec son ahurissante mémoire des dates, des noms et des circonstances. "Il faut être honnête avec les gens, leur donner l'heure juste. Même si ça ne leur fait pas plaisir", dit-il. M.



Michel DESPRÉS

choix, dit-il, "parce que la seule façon d'être élu c'est en se faisant connaître". Alors, il fait du porte-à-porte, visite des centres commerciaux, des hôpitaux, des clubs d'âge d'or. Et ça marche! lance son jeune attaché de presse, puisque le pointage sur le terrain (supérieur au pointage téléphonique assure l'organisateur en chef) met son candidat en avance.

Michel Després joue la carte du "gars de la place". Il est né à Giffard et il y habite encore. Il s'implique depuis de nombreuses années dans les loisirs de sa paroisse. C'est un libéral de longue date.

"Ah! si seulement les péquistes pouvaient oublier Robert Bourassa. Michel Després rentrerait alors avec un 3,500 de majorité!" soupire un vieux militant libéral de la circonscription.



Léopold FOURNIER

Les dossiers chauds

Depuis l'élection de 1981, la circonscription de Limoilou comprend une partie du quartier de Limoilou et une autre de la municipalité de Giffard.

Des dossiers comme l'agrandissement du cégep de Limoilou (à Limoilou ou à Charlesbourg?), l'avenir des battures de Beauport et celui du domaine de Maizerets retiennent l'attention des hommes politiques de la circonscription.

Des prédictions? Hum... Difficile à dire. Fournier, le péquiste à la meilleure organisation. Després, le libéral, jouit de la faveur des sondages nationaux. Attention à Limoilou! On a toujours voté "du bon bord" dans cette circonscription, depuis sa création en 1965.

bécois a pour l'heure déjà investi \$61 millions sous diverses formes, équipements de santé, école, routes, etc.

"La Côte-Nord remonte la pente, conclut-il. La diversification va se faire dans les pêcheries, la forêt, l'aluminium."

André Maltais donne lui aussi la priorité au développement économique et pour lui le mot clé est aussi diversification dont, par exemple, Baie-Comeau est un bel exemple. Ce développement passe par la transformation de la forêt nord-côtière, c'est fondamental", dit-il. Aussi par une aluminerie: "Tant mieux si elle s'installe", dit-il. Elle passe aussi par le nouveau port de Pointe-Noire. "Il faut meubler Pointe-Noire, dit-il, en y amenant des activités de transformation." La relance économique de la Côte-Nord passe aussi, dans son esprit, par le tourisme qui, dit-il en substances, sera avivé par la réduction de la taxe ascenseur sur l'essence. Mais aussi par la mise en place d'infrastructures et de services.

Côté pêches, un ministre attiré à cette seule tâche, selon l'engagement du PLQ, permettra au Québec de tenir tête aux Maritimes et d'harmoniser son travail avec le fédéral.

Le candidat du PLQ tient en outre mordicus à ce que soit développé le nord. "Il faut que Fermont se renforce face à Labrador City et Wabush", dit-il. Il songe à une loi cadre qui amènerait un chapelet de mesures pour le nord, notamment la mise en place d'un centre de décision important à Fermont et la bonification des bénéfices nordiques.

"On a assisté à la fin d'une époque sur la Côte-Nord, conclut M. Maltais en faisant référence à la grande aventure du fer. Nous arrivons dans une nouvelle ère. Un second souffle va arriver tantôt. Il y a des choses à faire en maudit."

Perron parle très concrètement de Rayonier. "J'ai obtenu du conseil des ministres qu'il endosse le projet des frères Lemaire. Tout est réglé du côté de Québec", dit-il. "Ce que je trouve déplorable, c'est que les libéraux fédéraux du Québec, de connivence avec le PLQ, s'attaquent à Brian Mulroney sur la place publique et demandent par en dessous que ça ne soit pas réglé en cours de campagne."

Pour ce qui est de l'aluminerie de Sept-Îles, il ne resterait aussi qu'à régler des arrangements fiscaux avec Ottawa. "La décision finale, prévient-il, n'est pas du ressort de Québec ou d'Ottawa, prévient-il. Ce sont les actionnaires de Kaiser qui décideront en fin de compte."

Du côté des pêches en Basse et Moyenne-Côte-Nord et à Sept-Îles, M. Perron note que des engagements financiers sont sur le point d'être pris par le ministre Garon.

Quant à l'application du rapport Payne en Basse-Côte-Nord, M. Perron observe que l'État qué-

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

\$200,000 pour les battures de Beauport

Pas de saisons pour les campagnes électorales

◆ C'est le président de l'Association nautique de la baie de Beauport qui se frotte les mains d'aise. Malgré la neige et la froidure, Réal Ethier vient de recevoir un chèque de \$200,000 pour l'aménagement des battures. On est en pleine campagne électorale.

par Louise LEMIEUX

Entouré du candidat péquiste de Limoilou, Léopold Fournier, du ministre de l'Environnement Adrien Ouellette, le député sortant de la circonscription, Raymond Gravel, a remis, hier, un chèque de \$200,000 au président de l'association nautique.

Avec cet argent, explique M. Ethier, l'association construira un jeu d'eau sur les battures, pour permettre aux adultes et aux enfants de se rafraîchir, en attendant que l'eau du fleuve soit dépolluée. "Il ne s'agit pas d'une piscine explique M. Ethier, mais d'un jeu d'eau qui ressemblera à celui utilisé à Québec 84, en face du bassin Louise". Le bassin aura au plus trois

pieds de profondeur. Et si le fédéral y met du sien, l'association ajoutera une glissade d'eau.

Le maire de Beauport, Jacques Langlois, n'était pas fâché de cette subvention, lui non plus. "On a profité de la campagne pour sensibiliser les principaux candidats à nos problèmes. Certains posent des gestes, d'autre pas", dit-il.

Cette conférence de presse était manifestement organisée pour mousser la candidature du péquiste de Limoilou, Léopold Fournier.

Adrien Ouellette, le ministre de l'Environnement, y était. Il a inauguré la piste cyclable reliant le do-

maine Maizerets à la chute Montmorency.

Le député péquiste sortant Raymond Gravel était lui aussi de la partie pour remettre le chèque à M. Ethier.

Le candidat Fournier a profité de la présence de tout ce beau monde pour promettre — s'il est élu — de subventionner le kilomètre manquant de piste cyclable entre le domaine Maizerets et le pont Samson. Le candidat s'est aussi engagé à "soutenir les intervenants du milieu afin d'aménager et de développer les battures de la baie de Beauport à sa juste valeur sur le plan de l'environnement".

Les Néo-Québécois voteront libéral

◆ (PC) — En dépit des efforts du Parti québécois au cours de la présente campagne électorale, les Néo-Québécois voteront massivement pour le Parti libéral du Québec aux élections générales de lundi.

C'est ce qu'indique un sondage effectué du 6 au 18 novembre par la maison Jolicoeur et associés pour le compte de l'émission "Arrimage" de Radio-Québec et le quotidien Le

Devoir. L'enquête a été réalisée dans la grande région montréalaise où 17 circonscriptions électorales sur 33 dénombrent au moins 15 pour 100 de non-francophones.

Selon l'enquête d'opinion, les Néo-Québécois appuieront dans une proportion de 81 pour 100 le PLQ de Robert Bourassa au scrutin du début de la semaine, contre 10 pour 100 pour le PQ.

Chez Morguard nous tenons vos intérêts à coeur

AUTRES TERMES ET TAUX DISPONIBLES SUR DEMANDE

Appelez: J. Albert Gagnon, C.G.A. représentant (418) 692-1874

Ou votre courtier en placement

Taux sujets à changements.

Membre de la Société d'Assurance Dépôts du Canada et inscrite à la Régie d'Assurance Dépôts du Québec.

Compagnie de Placements Hypothécaires Morguard du Canada

Agent - Obligations d'épargne du Canada

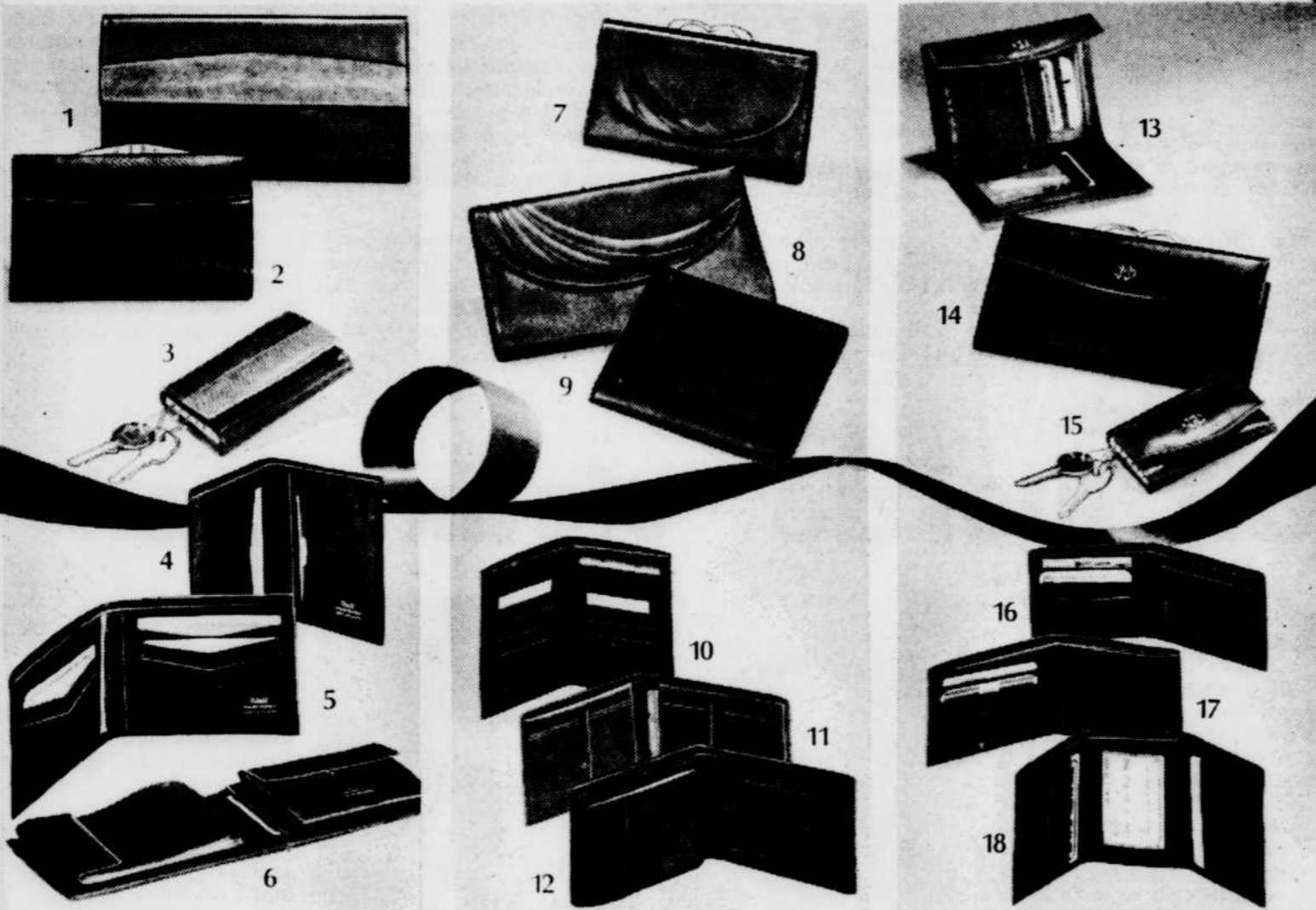
888, rue St-Jean, Suite 308 Québec, P.Q. G1R 5H6

9 DÉPÔTS À TERME
10^{1/4} DÉPÔTS À TERME
intérêt annuel pour une durée de 3 ans
intérêt annuel pour une durée d'un an

AUBAINES EATON CANADA

40% DE RABAIS!

PETITS ARTICLES EN CUIR CHEZ EATON



Une riche sélection réalisée par des fabricants canadiens renommés

Tilley

"Eve" pour femmes, collection en bourgogne, noir ou gris avec garniture de serpent.

1. Chequesoir mince avec fenêtre pour carte d'identité, boucle pour stylo, et porte-monnaie à glissière derrière. Prix courant Eaton 46.00 **27.49** ch.

Mini-pochette avec porte-monnaie intégré. Prix courant Eaton 34.00 **19.99** ch. (Non représenté)

2. Pochette avec porte-monnaie à cadre et section à glissière à l'intérieur. Prix courant Eaton 39.00 **22.99** ch.

3. Porte-clés pour 6 clés. Prix courant Eaton 16.00 **9.49** ch.

"Madras" pour hommes, collection en peau de chèvre anglaise, Noir ou brun.

4. Porte-monnaie à espaces pour cartes. Prix courant Eaton 24.00 **13.99** ch.

Porte-monnaie avec deux sections à billets et porte-carte amovible. Prix courant Eaton 25.00 **14.99** ch. (Non représenté)

5. Porte-monnaie mince avec deux sections à billets. Prix courant Eaton 22.00 **12.99** ch.

6. Porte-monnaie à deux sections pour billets, porte-carte amovible et pochette à monnaie. Prix courant Eaton 32.00 **18.99** ch.

Buxton

"Swirl" pour femmes, une collection exclusive à Eaton. Gris, taupe, rouge ou noir.

7. Pochette à trois cadres, env. 16 cm. Prix courant Eaton 40.00 **23.99** ch.

Pochette avec fenêtre pour carte d'identité et section à glissière pour monnaie. Prix courant Eaton 38.00 **21.99** ch. (Non représenté)

8. Pochette avec étui à chèque amovible, porte-monnaie intégré et boucle pour stylo. Prix courant Eaton 50.00 **29.99** ch. (Non représenté)

9. Mini-enveloppe avec pochette à glissière pour monnaie. Prix courant Eaton 34.00 **19.99** ch. (Non représenté)

"Broadway" pour hommes, une collection en noir ou brun.

10. Porte-carte de crédit. Prix courant Eaton 27.00 **15.99** ch.

11. Porte-monnaie mince avec deux sections pour billets. Prix courant Eaton 24.00 **13.99** ch.

12. Porte-monnaie avec deux sections pour billets et porte-carte amovible. Prix courant Eaton 26.00 **15.49** ch.

Porte-monnaie-carte de crédit mince. Prix courant Eaton 25.00 **14.99** ch. (Non représenté)

Rolf's

"Capri" pour femmes, collection exclusive à Eaton. Noir, rouge, brun ou bordeaux.

13. Mini-pochette avec fenêtre pour carte d'identité, porte-monnaie à glissière derrière. Prix courant Eaton 31.00 **18.49** ch. (Non représenté)

14. Pochette-chéquier avec cadre et fenêtre pour carte d'identité. Prix courant Eaton 44.00 **25.99** ch. (Non représenté)

Réticule avec chéquier, fenêtre pour carte d'identité, pochette à glissière derrière. Prix courant Eaton 39.00 **22.99** ch. (Non représenté)

15. Porte-clés pour 6 clés. Prix courant Eaton 12.00 **6.99** ch. (Non représenté)

"Rialto" pour hommes, collection élégante en noir ou brun.

16. Porte-carte avec fenêtre pour carte d'identité. Prix courant Eaton 30.00 **17.99** ch.

Portefeuille-porte-monnaie. Prix courant Eaton 36.00 **19.99** ch. (Non représenté)

17. Porte-monnaie mince à double section pour billets. Prix courant Eaton 28.00 **15.99** ch.

18. Porte-monnaie à 3 rabats avec fenêtre pour carte d'identité. Prix courant Eaton 26.00 **14.99** ch.



Le Père Noël vous invite à prendre le petit-déjeuner les samedis 7 et 14 décembre

Au menu

Oeufs brouillés, bacon, mini-croissant, confiture et breuvage.

2.75 par personne

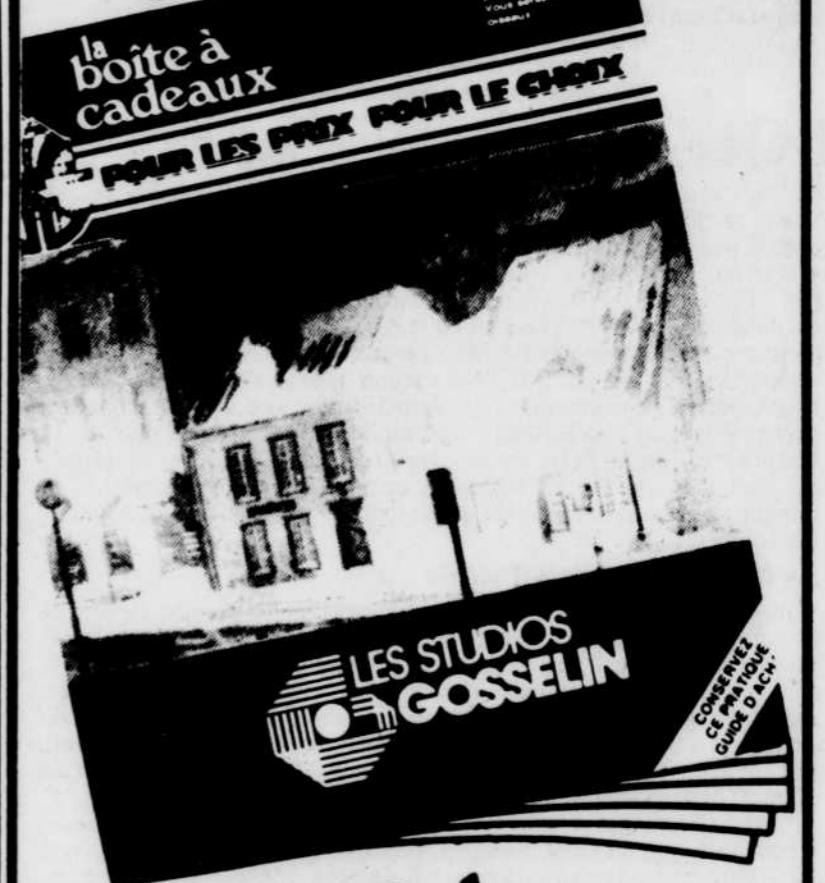
Billets en vente à la caisse centrale 2e étage Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. A très bientôt! OH! OH! OH!

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

la boîte à cadeaux

Le catalogue des fêtes



48 PAGES de JOYEUSES IDÉES

Bientôt distribué chez vous

GRATUIT

POSTER GEANT "échelle de grandeur" AVEC CHAQUE ACHAT DE FILM PHOTOS COULEUR DEVELOPPEMENT INCLUS OU AVEC CHAQUE DEVELOPPEMENT DE FILM PHOTOS COULEUR (développement non inclus) (Offre valide jusqu'à épuisement ou jusqu'au 26 avril 1986)



LES STUDIOS GOSSELIN

photo 1hre

• Lévis • Québec • Saint-Foy • Charlesbourg • Sherbrooke • Trois-Rivières • Cap-de-la-Madeleine • Grand-Mère • Sorel • Joliette • Jonquière • Alma • Thetford • Plessisville • St-Georges • Ste-Marie • Montmagny • Rimouski • Montréal

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

Prolongation de la 20 à Rimouski Bourassa nuance la promesse régionale

◆ **RIMOUSKI**- Le chef libéral, M. Robert Bourassa, n'a pas complètement fermé la porte au prolongement de la route 20 entre Capouana et Mont-Joli. Mais il y a mis une condition de taille: un rétablissement des moyens financiers de la province.

par Jean Didier FESSOU

Et cette condition a jeté une douche d'eau froide sur la centaine de sympathisants libéraux venus féliciter à l'hôtel de ville de Rimouski, hier en fin d'après-midi.

Depuis le début de la campagne électorale les candidats libéraux Michel Tremblay (Rimouski) et Henri Paradis (Matapédia) promettent de rouvrir le dossier du prolongement de la route 20. Ils en ont même fait un engagement formel.

Hier, publiquement, M. Robert Bourassa a dit à ce propos: "Je connais vos besoins routiers (...). On peut certainement envisager certaines priorités qui répondent aux besoins de la population. Cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas réactiver le dossier. On peut envisager un calendrier".

Et d'expliquer, sur le même ton

prudent, que le gouvernement espère recevoir \$1.5 milliard d'ici deux ans grâce aux ventes fermes d'électricité aux Américains. Ces revenus pourraient procurer les moyens financiers dont aurait besoin la province pour mener à terme certains dossiers, dont celui du prolongement de la route 20: "Nous ne pouvons pas nous engager immédiatement à le faire mais nous pouvons nous engager à examiner le dossier".

Quelques instants plus tard, en conférence de presse, M. Robert Bourassa a répété: "Dans le développement du réseau routier, la route 20 est une priorité compte tenu des dispositions budgétaires".

Ajoutant qu'il était normal que chaque région définisse ses propres priorités routières, le chef libéral a encore dit: "Cela me paraît plausible qu'il y ait un engagement sur la route 20 au cours du prochain mandat".

Pressé de questions par les journalistes, il a fermé la page de ce dossier en concluant: "C'est faisable mais pas à court terme. On ne peut pas encore donner de calendrier

mais ça reste un objectif valable et très justifié".

Un autre dossier a été abordé à Rimouski: celui de l'élimination de la taxe ascenseur sur l'essence. Advenant son accession au pouvoir, le Parti libéral s'est formellement engagé à réduire cette taxe dans les régions périphériques. Et ce, dès le dépôt d'un budget, en décembre. Promesse qui coûtera \$10 millions jusqu'au 1er avril et \$47 millions sur une base annuelle.

Dans l'Est du Québec cette mesure s'appliquera à partir de Sainte-Flavie, 24 kilomètres à l'est de Rimouski. Elle exclura donc Rimouski. Le candidat libéral Michel Tremblay s'en offusque.

A cela M. Robert Bourassa rétorque: "J'aurais aimé éliminer cette taxe à la grandeur du Québec mais cela aurait coûté \$400 millions. Je devrais donc agir par étape".

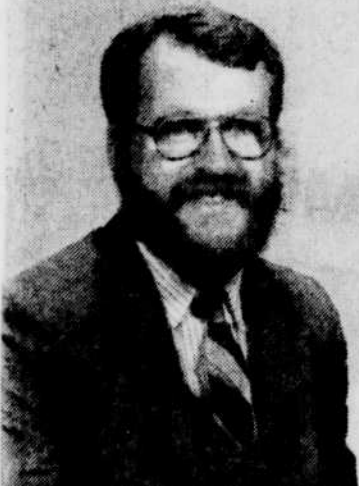
Cette première étape évince Rimouski. Mais lors d'une seconde étape, au printemps, Rimouski pourra en bénéficier, a affirmé M. Bourassa. Cette seconde étape coûtera \$50 millions sur une base annuelle.



Soumis à la question

Les élèves des cours d'économie et d'histoire de la polyvalente de Charlesbourg se sont montrés d'excellents chercheurs dans la préparation de questions très pertinentes que posèrent, hier après-midi, Sylvain Dumais et Georges Faucher, deux animateurs de la radio étudiante, aux cinq candidats en lice. MM. Denis Harrington, du Parti conservateur, Marc-Yvan Côté, député libéral de Charlesbourg, et Pierre Bernier, du Parti québécois (qui apparaissent sur la photo), et Claude Legendre, du Parti indépendantiste, ainsi que Mme Diane Lapointe, du NPD-Québec, ont été les invités d'un "talk-show" durant lequel il leur était interdit de parler contre les candidats adversaires. Dans un ordre irréprochable, en présence d'une centaine d'élèves, 150 tout au plus, les deux animateurs ont gardé les entrevues sur leur propre terrain, questionnant les grands thèmes proposés par chacun au cours de la campagne et insistant sur la situation des jeunes.

Le Soleil, Rond St-Pierre



Claude LEGENDRE

Tout à gagner même en perdant

◆ Claude Legendre a des idées, mais très peu de moyens pour les faire valoir durant la présente campagne électorale.

Le candidat du Parti indépendantiste de Charlesbourg, sait qu'il ne sera pas élu, mais il croit gagner à se faire connaître. Technologiste agricole, âgé de 29 ans, célibataire, il est actuellement sans emploi. Il a effectué un stage de six mois, dans une ferme laitière, en Australie. Au cours des six derniers mois, par l'intermédiaire d'un programme fédéral, il a travaillé pour la municipalité de Charlesbourg.

Selon lui, le débat sur l'éducation ne doit pas se limiter à l'implantation d'un campus collégial à Charlesbourg, mais on devrait plutôt songer à une réforme de l'enseignement pour mieux préparer le futur diplômé à intégrer le milieu de travail. Sans délaisser la formation générale, il préconise l'association des entreprises et du gouvernement en vue d'une meilleure préparation au marché du travail. Sur la même base, il propose de remplacer l'actuel mécanisme du bon d'emploi par un programme qui éliminerait la discrimination de l'âge.

M. Legendre trouve irréaliste et insuffisante, l'aide financière promise par le Parti québécois pour inciter les jeunes à s'établir sur une ferme. Il parle d'une politique nationale souverainiste consistant à la nationalisation de l'industrie agricole afin d'augmenter la rentabilité des fermes et encourager ainsi les jeunes à prendre la relève.

Finalement, il croit en la nécessité de mener une étude d'impact sur l'éventualité de construire un métro national.

Brouillet parle de chaussures

Le député péquiste de Chauveau, M. Raymond Brouillet, demande au gouvernement fédéral de reconsidérer sa décision d'abolir les contingents dans l'industrie de la chaussure.

Il se dit prêt à appuyer toute démarche en ce sens, étant donné l'importance de l'industrie de la chaussure dans Chauveau, qui compte 14 fabriques et 1,064 emplois, selon une recherche effectuée par LE SOLEIL.

LES VÊTEMENTS **St-Lawrence** INC.

95 EST. RUE ST VALLIER ET LES GALERIES DE LA CAPITALE

Rez-de-Chaussée (Près du magasin La Baie)

UNE ÉCONOMIE DE 89⁸⁵

avec l'achat d'un **COMPLÉT**

Worsted 100% laine ou polyester et laine aux couleurs à la mode. Choix de grandeurs pour satisfaire tous les goûts.

à partir de **159⁹⁵**

RETOUCHES D'AJUSTEMENT GRATUITES

Les vêtements St-Lawrence vous offrent **GRATUITEMENT**

- Une paire de **SOULIERS 49⁹⁵**
Prix courant St-Lawrence
- Une **CHEMISE 20⁰⁰**
Prix courant St-Lawrence
- Une **CRAVATE 10⁰⁰**
Prix courant St-Lawrence
- Une **CEINTURE 5⁹⁵**
Prix courant St-Lawrence
- Une paire de **BAS 3⁹⁵**
Prix courant St-Lawrence

UN GRAND TOTAL DE 89⁹⁵

Plan mise de cote

Stationnement gratuit en face du magasin rue St-Vallier

Toute notre collection de **PALETOTS D'HIVER**

Tweed ou lainage d'excellente qualité. Plusieurs avec épaulettes et ceinture, avec ou sans col de fourrure. Coupe ordinaire ou centree.

REDUITS DE **20%**

GRATUIT

PANTALON 100% POLYESTER

d'une valeur de 24.95

Avec l'achat d'un de nos magnifiques **VESTONS SPORT**

Imitation de suède ou tweed 100% laine. Nouvelles couleurs à la mode, grandeurs assorties.

à partir de **99⁹⁵**

**DU JEUDI 28 AU
SAMEDI 30 NOVEMBRE**

**3 JOURS
SEULEMENT**

**30% DE
RABAIS**

**SUR TOUTES
LES TENUES
D'EXTÉRIEUR***

Zellers doit écouler rapidement toute sa gamme de tenues d'extérieur! C'est pour cela que nous avons réduit les prix de 30%! C'est l'occasion rêvée d'épargner beaucoup à l'achat de chaudes tenues d'hiver pour toute votre famille. Faites vite pour profiter du grand choix!

*Excluant les vestes en fourrure de lapin



Carrefour Beauport
3333, rue Clémenceau, Beauport

Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy

Carrefour Neuchâtel
200, l'Auvergne, Neuchâtel

Place Fleur de Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi, 9h30 à 21h. Samedi, 9h30 à 17h.